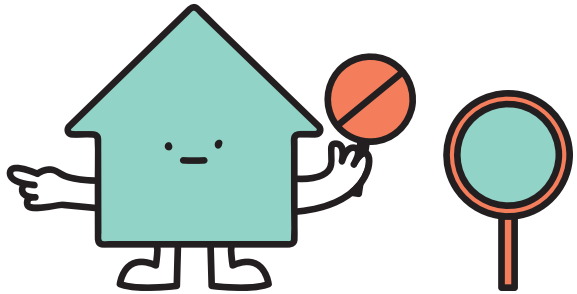
**LES DROITS DES LOCATAIRES, ÇA SE DÉFEND !**

Bas-Saint-Laurent



# LA DISCRIMINATION LORS DE LA RECHERCHE DE LOGEMENT

## Un ou une propriétaire ne peut pas refuser de me louer un logement pour les raisons suivantes :

- Âge
- Sexe
- Orientation sexuelle
- Identité ou expression de genre
- Origine ethnique ou nationale
- « Race »
- Couleur de peau
- Langue ou accent
- Condition sociale (aide sociale, chômage, sans-emploi, etc.)
- Situation de handicap ou moyen pour y pallier (ex : un fauteuil roulant ou un animal d'assistance ou un fauteuil roulant)
- État civil (célibataire, monoparental, en couple, marié, etc.)
- Grossesse actuelle ou désirée
- Croyances ou pratiques religieuses
- Convictions politique

## Si je pense être victime de discrimination :

1. Je visite le logement avec une autre personne, elle pourra être témoin en cas de problème.
2. Si le ou la propriétaire refuse de me louer le logement, je lui demande pourquoi, par écrit si possible.
3. Je garde toutes les preuves verbales ou écrites (ex : messages sur le répondeur, courriels).
4. Je peux porter plainte à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse par courriel au plainte@cdpdj.qc.ca ou par téléphone au 1 800 361-6477 (sans frais).

## Ressources

**Comité logement Bas-Saint-Laurent**
418 725-4483
1 877 725-2281 (sans frais)

**Locataire.info**

**Service d'aide à la recherche de logement (SARL)**
Matanie : 418 566-6184
Matapédia : 1 888 885-8546, poste 303
Mitis : 418 740-2574
Rivière-du-Loup : 418 714-3274
Rimouski-Neigette : 581 472-7275

En partenariat avec les Alliances pour la solidarité et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Avec la participation financière de :

Québec